



PROCES VERBAL DU BUREAU DE L'AREOS REUNION DU 31 JANVIER 2012

Etaient présent(e)s : Antoine PETIT, Véronique FERRAT, Yann DUPONQ, Béatrice SIMENEL, Françoise DUBOSC, Agnès GROUT, Michèle ABID, Sylvianne DEFRENE, Sylvie BLONDEL

Excusé(e)s : Mélanie VAUDRY, Christine LOJOU, Christine BLANCHETIERE, Claude LACORNE

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 6 OCTOBRE 2011

2. RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DE L'UIOSS

Suite à la rencontre AREOS/UIOSS/Sous-préfecture du 20 janvier dernier, l'UIOSS s'engage à relancer le projet de sécurisation des accès du restaurant uniquement, soit par un budget rectifié 2012, soit inscrit au budget 2013. Le coût occasionné sera supporté exclusivement par la clientèle sous convention extérieure.

Les différents clients conventionnés extérieurs vont être rencontrés pour définir une nouvelle convention comprenant une charte sur la sécurité des accès aux locaux et une modification des horaires d'accès au restaurant.

L'AREOS remercie l'UIOSS et sa nouvelle direction pour cette collaboration constructive sur l'avenir du restaurant d'entreprise.

3. BIBLIOTHEQUE ET CAFETERIA

La bibliothèque devrait être opérationnelle courant février à la cafétéria (au sous-sol). Des livres seront en libre accès et d'autres lors de la permanence du CE de la CPAM.

Les CE CAF et URSSAF sont conviés à se rapprocher de l'AREOS et du CE CPAM pour faire évoluer cette bibliothèque et la rendre accessible au plus grand nombre.

L'AREOS rappelle que des quotidiens et magazines sont à disposition à la cafétéria.

De nouvelles animations seront réalisées dans le courant de l'année à la cafétéria.

Le ticket café ou thé est à prendre de préférence au passage en caisse. Toutefois, il est toujours possible de payer à la cafétéria avec la carte du restaurant.

4. REPAS DE NOËL

Nous remercions les clients qui sont venus au repas de Noël et qui ont permis à l'AREOS de reverser un chèque de 153 € au Restaurant du Cœur du Havre.

L'AREOS remercie toute l'équipe d'ANSAMBLE pour ce délicieux repas.

Nous signalons qu'à l'occasion du repas de Noël, l'AREOS a apporté une participation de 5 € par repas et a offert le vin.

Nous rappelons qu'il faut s'inscrire au restaurant au préalable afin que chacun puisse consommer ce qu'il a choisi et quelle que soit son heure d'arrivée.

5. ASSEMBLEE GENERALE DE L'AREOS

L'ensemble des personnels des Organismes est convié à l'Assemblée Générale qui se déroulera à la cafétéria le MARDI 3 AVRIL 2012 à 16H00.

L'AREOS VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE ANNEE 2012

PROCHAINE SEANCE : 13 MARS 2012

Le Président de l'AREOS
Antoine PETIT